

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 30

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Action départementale en faveur de l'aide à l'export.

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Entreprises et Animation Economique
12328**

EXPOSE DES MOTIFS

Jusqu'en 2015, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône menait des interventions en faveur du développement économique, axées en grande partie sur le soutien au tissu local, notamment les associations intervenant en la matière. Plusieurs secteurs étaient concernés, dont l'aide à l'export.

La Loi NOTRE, promulguée le 07 août 2015, a supprimé la clause de compétence générale et interdit désormais aux départements d'intervenir en matière d'économie.

Toutefois, ladite Loi a prévu une période transitoire, jusqu'au 31 décembre 2016, lors de laquelle les conseils départementaux peuvent maintenir les financements accordés aux organismes qu'ils ont créés antérieurement ou auxquels ils participent pour concourir au développement économique de leur territoire.

Les trois associations présentées dans ce rapport relèvent de cette disposition transitoire pour 2016. A compter du 1^{er} janvier 2017, ces actions économiques ne pourront plus être financées par le Conseil Départemental.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans sa volonté de favoriser la mise en place d'un environnement économique favorable au développement des entreprises, a décidé de faire un effort particulier en faveur du thème de l'exportation. A cet égard, il soutient financièrement des associations qui apportent conseils et expérience aux entreprises désireuses de se développer à l'export.

Ce dispositif concerne trois associations, deux clubs d'exportateurs (le club WTC-APEX sur l'aire métropolitaine marseillaise et PROCAMEX sur le pays d'Arles) qui comptent environ 200 entreprises adhérentes et apportent de précieux conseils sur le thème de l'export et l'IMED qui intervient quant à lui sur le bassin méditerranéen, en proposant aux entreprises la mise à disposition de VIE (Volontariat International Entreprises).

Il s'agit d'associations très bien structurées et très actives et la concentration de l'aide du Département sur ces dernières lui assure une bonne efficacité et une grande lisibilité.

C'est notamment le cas avec les deux clubs d'exportateurs qui ont mis en place des programmes destinés à des entreprises dites « primo-exportatrices », à qui ils proposent des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Le partenariat avec le Conseil Départemental est basé sur un soutien financier annuel en fonctionnement et cette intervention est particulièrement structurante pour la mise en place et le développement des actions. En termes de collaboration, les services économiques départementaux sont étroitement associés aux programmes en question.

1 - L'institut Méditerranéen pour l'Economie et le Développement (IMED)

Cette association a pour objet d'apporter un soutien aux PME/PMI exportatrices sur les pays sud-méditerranéens.

Concrètement, l'IMED propose depuis 1988 d'être au service de ces sociétés au travers de missions de prospection commerciale dans les pays suivants : Arabie Saoudite, EAU, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie, Syrie.

Elle met en place ces missions sur la base du temps partagé, c'est à dire en employant des jeunes diplômés coopérants au sein de son réseau de bureaux permanents localisés dans le pays même.

Les actions commerciales ou d'appui à l'étranger sont au nombre de 38 et ont porté, en 2015 sur 18 entreprises ou organismes dans la région PACA dont 11 dans les Bouches-du-Rhône.

L'association dispose outre du siège sur Marseille, de quatre bureaux permanents à l'étranger mais également pour 2016 l'ouverture de permanences au Royaume Uni et en Afrique du sud.

Après examen, il est proposé une subvention de fonctionnement de **20 000 €**

2 – Le club WTC-APEX

Cette association, créée en 1975 et localisée à Marseille, regroupe plus de quatre-vingt-dix entreprises issues de tous secteurs d'activités et a pour objet le développement des entreprises à l'international.

Dans le cadre de ses missions, elle réalise diverses actions : information et orientation des entreprises, publication d'un bulletin trimestriel, réunions mensuelles sur des sujets de technique du commerce international ou sur des marchés étrangers, missions à l'étranger et accompagnement individuel, appui au développement des nouveaux exportateurs.

Depuis 10 ans, le club a également mis en place un programme personnalisé d'accompagnement et de soutien aux entreprises primo-exportatrices, entreprises sélectionnées sur des critères bien précis. Tenant compte de l'évolution des marchés internationaux et de leur complexité, le Club WTC APEX fait évoluer ce programme désormais appelé « Objectif Export » et cible des sociétés plus matures et plus innovantes avec des besoins identifiés et des attentes précises.

Le lancement de la 10^{ème} édition du programme avec 9 entreprises a mis en exergue la qualité et le potentiel des entreprises sélectionnées. Ces sociétés qui souhaitent s'investir efficacement sont dotées de moyens humains et financiers plus importants. Elles nécessitent un investissement en temps beaucoup plus important que les années précédentes. C'est un véritable accompagnement personnalisé et structurant qui allie l'individuel (avec le coaching) et le collectif (avec la formation).

Enfin, les évènements du Club WTC APEX sont toujours l'occasion pour toutes ces entreprises de se rencontrer, d'échanger et bien souvent, de découvrir des synergies possibles sur leurs marchés, voire des opportunités business.

Après examen, il est proposé une subvention de fonctionnement de **45 000 €**

3 – Provence Camargue Export (PROCAMEX)

L'association PROCAMEX, créée en 1985 et localisée à Arles, regroupe plus de soixante-dix entreprises du Pays d'Arles et ses activités régulières s'articulent autour d'informations sur l'export, de réunions thématiques, de visites d'entreprises, et de participations à des salons.

Procames a renforcé son action et développé son domaine de compétence en répondant le plus finement possible aux diverses interrogations et attentes de ses adhérents. Ainsi, l'association a concentré ses efforts sur la qualité de ses prestations en matière de conseils (marchés, produits, réglementation, etc), d'information (réunions pays ou réunions thématiques) et d'accompagnement.

Par ailleurs, elle a continué à faire fonctionner son programme destiné aux entreprises « primo-exportatrices », qui vise à sélectionner et soutenir tous les ans entre cinq et sept nouveaux projets d'entreprises sur les marchés étrangers. Ce dispositif offre aux entreprises de nombreuses facilités : diagnostic export, formations au commerce international, études de marché, prospection, développement d'une stratégie export et soutien dans la structuration du service export.

Pour l'année 2015, PROCAMEX a souhaité renouveler les visites d'entreprises au cœur même des sociétés membres permettant ainsi à certains de ses adhérents de se découvrir physiquement mais également de découvrir l'outil de production de l'entreprise et son savoir-faire.

En 2015, PROCAMEX a répondu à plus de 100 demandes d'informations (marchés, douanières, réglementaires...) et 6 entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement dans leurs premières démarches à l'export.

Après examen, il est proposé une subvention de fonctionnement de **50 000 €**

INCIDENCE BUDGETAIRE

Cette dépense de **115 000 €**, correspondant au montant des subventions de fonctionnement, sera financée sur les crédits de paiement du dispositif d'actions d'aide à l'export, dont l'imputation budgétaire est 65-93-6574.

programme	Opération	Libellé	Imputation	Montant engagement
10044	1012786	Aide au Développement d'Entreprises 2015	65-93-6574	115 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement économique et Emplois, et au bénéfice de ces précisions, je vous propose de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Nom de l'association/Président	Adresse	BUT	Montant subvention	LOI NOTRE	OBJET SUBVENTION
Club WTC APEX Président : Laurent Cohen	CMCI 2 Rue H Barbusse 13001 MARSEILLE	Développement des entreprises à l'international.	45 000 €	Dernière année	Fonctionnement général Versement unique
PROCAMEX Président : Georges Benamou	CCIPA Av de la 1 ^{ère} Division France Libre 13200 ARLES		50 000 €		
IMED Président : Gabriel REBOURCET	147 Rue Paradis 13006 MARSEILLE		20 000 €		